



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 22 juin 2023 - Délibération n° 2023-060

**SUBVENTIONS MUNICIPALES 2023
NOUVELLES ATTRIBUTIONS COMPLÉMENTAIRES**

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 12 juin, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Vote	
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Françoise Fouchet, pouvoir donné à Monsieur Pascal Duchêne.

Monsieur Marc Droguet, pouvoir donné à Madame Soazig Ruiz.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Madame Sylvie Massicot.

Monsieur Stéphane Lefebvre, pouvoir donné à Monsieur Mickaël Jouan.

- Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote :

Monsieur Valentin Perré.

Secrétaire de séance : Madame Karen Lanson.

Rapport de Louis Le Coz.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023-028 du 6 avril 2023 portant attribution de subventions municipales pour l'exercice 2023,

Vu la présentation en Commission Finances du 30 mai 2023,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Affiché le **26 JUIN 2023**
ID : 035-213502362-20230626-SG2023_256-DE

À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE de verser aux associations les subventions dont le détail figure dans le tableau ci-après :

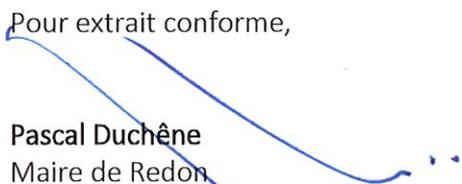
Section	Nature comptable	Association	Objet	Montant
Investissement	20421	ACCA	Matériel de piégeage et de conservation de nuisibles	500 €
	20422	AIDE EMPLOI SERVICES	Acquisition immobilière 17 rue de Briangaud	15 000 €
	20422	ACR	Portes métalliques	2 500 €
Fonctionnement	65748	REDONNAIS D'ICI ET D'AILLEURS	Fonctionnement annuel	500 €
	657351	REDON AGGLOMÉRATION	Solde convention ICC Casus Délires et A La Zim Musik *	3 000 €

**Sous réserve de production d'un bilan d'opération pour chaque tiers*

NB : les conseillers, ayant des responsabilités au sein d'associations subventionnées par la Ville, ne prennent pas part au vote des subventions qui les concernent.

Associations subventionnées	Elus membres des associations	Fonction au sein de l'association
AIDE	Maria Torlay	Vice-Présidente

Pour extrait conforme,


Pascal Duchêne
Maire de Redon

La Secrétaire de séance,
Karen Lanson
Conseillère Municipale




Mis en ligne le **27 JUIN 2023**